

2026-06B-04

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
COMMUNE DE SAINT-THELO

Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 022-212203301-20260615-2026_06B_04-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-THELO

DELIBERATION N°2026-06B-04

SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le quinze juin à vingt heures trente, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis en mairie de Saint-Thélo, sous la présidence de Madame Anne-Laure DUEDAL, Maire.

Date de la convocation : Le 09 juin 2026

Sont présents : André LE MAUX, Lucie LAUBE, Jean-Jacques FRABOULET, Jean-Paul DUAULT, Fabrice LE COUÉDIC, Sandrine BLANQUET, Aurélie COLLET, Caroline LE GUYADEC, Camille MOLÉ, Yves CHRETIEN

Secrétaire de séance : Camille MOLE

Délibération relative au recrutement d'un agent

La commune doit pourvoir un poste de secrétaire générale de mairie au sein de la collectivité, afin d'assurer la continuité et le bon fonctionnement du service public.

Madame le Maire informe le Conseil municipal du recrutement, en qualité d'agent stagiaire, d'une secrétaire générale de mairie, pour une durée hebdomadaire de 28 heures.

Le poste est inscrit au tableau des effectifs et correspond à un besoin permanent nécessitant une durée hebdomadaire de service de 28 heures, à compter du 17 août 2026 et jusqu'au 16 août 2027.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, DECIDE

Par **11** voix pour et **0** voix contre

- Approuve le recrutement d'un agent stagiaire pour une durée d'un an ;
- Autorise le Maire à signer l'ensemble des actes nécessaires (arrêté de nomination, documents administratifs) ;

Fait à Saint-Thélo, le 18/06/2026

Pour extrait conforme,

Secrétaire de Séance
Mme Camille MOLE

Le Maire,
Mme Anne-Laure DUEDAL